

Fiche de Données de Sécurité

Nom du produit: CHLORURE FERRIQUE

Date de révision: 26.09.2018 Version 5

Page: 1/10

1-Identification de la substance / préparation et de la Société
1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: CHLORURE FERRIQUE 40%

Nom de la substance: trichlorure de fer

No.-CAS: 7705-08-0

No.-CE: 231-729-4

Numéro d'enregistrement: 01-2119497998-05-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange:

Usages identifiés :

Fabrication de substance

Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges

Utilisation dans le processus du traitement des eaux

Utilisation en tant qu'adjuvant de fabrication, catalyseur, agent déshydratant, régulateur de pH

Utilisation dans le traitement du gaz

Utilisations déconseillées:

Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

Remarques: Aucune

1.3 Identification de la société :
Raison sociale : SERVICE CHIMIE

Adresse : 5 Place de l'Eglise St Thibault des Vignes
77400 Marne la Vallée - FRANCE

Téléphone : 01 64 30 89 22

Fax : 01 64 30 87 49

Adresse e-mail : HSE@service-chimie.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence :
ORFILA : (33) 1 45 42 59 59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Catégorie 1	---	H290
Toxicité aiguë (Oral(e))	Catégorie 4	---	H302
Irritation cutanée	Catégorie 2	---	H315
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	---	H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Fiche de Données de Sécurité

Nom du produit: CHLORURE FERRIQUE

Date de révision: 26.09.2018 Version 5

Page: 2 / 10

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine:

Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico-chimiques:

Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.

Effets potentiels sur l'environnement:

Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger:



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention:

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- trichlorure de fer

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
trichlorure de fer No.-CAS:7705-08-0	>= 25 - < 50	Acute Tox.4 Skin Irrit.2	H302 H315

Fiche de Données de Sécurité
Nom du produit: CHLORURE FERRIQUE
Date de révision: 26.09.2018 Version 5
Page: 3/10

No.-CE:231-729-4	Eye Dam.1	H318
Enregistrement:01-2119497998-05-xxxx	Met. Corr.1	H290

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

4 - PREMIERS SECOURS
4.1. Description des premiers secours
Conseils généraux:

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Eloigner du lieu d'exposition, coucher.

En cas d'inhalation:

En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire. Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.

Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Se rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Symptômes:

Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

Effets:

Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Traitement:

Traiter de façon symptomatique.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés:

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Acide chlorhydrique

5.3. Conseils aux pompiers
Équipement de protection spécial pour les pompiers:

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Conseils supplémentaires:

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Précautions individuelles:

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Précautions pour la protection de l'environnement:

Fiche de Données de Sécurité

Nom du produit: CHLORURE FERRIQUE**Date de révision: 26.09.2018 Version 5****Page: 4/10**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Information supplémentaire:

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger:

Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de précautions spéciales requises. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Mesures d'hygiène:

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Pas de conditions spéciales de stockage requises.

Matériaux adéquats pour les fûts de stockage: polyéthylène; verre; Matériaux non adaptés pour les conteneurs:

Métaux non ferreux. Acier; Aluminium; Cuivre; Nickel; étain

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

aucun(e)

Précautions pour le stockage en commun:

Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données:

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s):

Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

Information (supplémentaire):

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant: trichlorure de fer No.-CAS 7705-08-0**Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)**

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques aigus, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau:

0,57 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques aigus, Effets systémiques à:

2,01 mg/m³

Fiche de Données de Sécurité

Nom du produit: CHLORURE FERRIQUE**Date de révision: 26.09.2018 Version 5****Page: 5/10**

long terme, Inhalation

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques aigus, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 0,5 mg/m³

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques aigus, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 0,29 mg/kg p.c. /jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

STP: 500 mg/l

Sédiment d'eau douce: 49,5 mg/kg poids sec (p.s.)

Sédiment marin: 49,5 mg/kg poids sec (p.s.)

Sol: 55,5 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

aucun(e)

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils:

N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols. Type de Filtre recommandé: E

Protection des mains

Conseils:

En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Protection préventive de la peau Gants en PVC Gants en néoprène

Protection des yeux

Conseils:

Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

Conseils:

Vêtements de protection à manches longues Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Mesures de protection

Conseils:

Ne nécessite pas d'équipement de protection spéciale.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux:

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme: liquide

Couleur: rouge foncé

Odeur: léger de chlore

Seuil olfactif: non déterminé

pH: < 1

Point de congélation: -12 °C

Point/intervalle d'ébullition: > 110 °C

Point d'éclair: Non applicable

Taux d'évaporation: non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz): Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure: Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure: Non applicable

Fiche de Données de Sécurité

Nom du produit: CHLORURE FERRIQUE**Date de révision:** 26.09.2018 **Version** 5**Page:** 6/10

Pression de vapeur: non déterminé

Densité de vapeur relative: non déterminé

Densité: > 1,4 g/cm³ (env. 20 °C)

Hydrosolubilité: soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau: donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité: donnée non disponible

Décomposition thermique: donnée non disponible

Viscosité, dynamique: donnée non disponible

Explosibilité: Le produit n'est pas explosif

Propriétés comburantes: Non comburant

9.2. Autres informations

Corrosion pour les métaux:

Corrosif pour les métaux

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Conseils:

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Conseils:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses:

Réaction exothermique avec des bases fortes.

Note:

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter:

Chaleur, flammes et étincelles.

Décomposition thermique:

donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter:

Acides, Bases, Métaux légers, Oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Oral(e)**

DL50 oral: 895 - 1300 mg/kg (Souris)

Dermale

DL50: 5000 mg/kg (Rat)

Irritation**Peau**

Résultat: Peut irriter la peau.

Yeux

Résultat:

Fiche de Données de Sécurité

Nom du produit: CHLORURE FERRIQUE**Date de révision:** 26.09.2018 **Version** 5**Page:** 7/10

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Sensibilisation

Résultat:

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Mutagénicité: Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Tératogénicité: On ne le considère pas comme tératogène.

Toxicité pour la reproduction:

Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

Remarque:

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarque:

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques**Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

Autres informations toxicologiques:

L'ingestion peut causer l'irritation du tractus gastro-intestinal avec nausées et vomissement.

Autres informations toxicologiques

L'inhalation de vapeurs irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorges et déclencher une toux.

Composant: trichlorure de fer No.-CAS 7705-08-0**Toxicité aiguë****Inhalation**

donnée non disponible

Dermale

DL50: > 2000 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 402)

Sensibilisation

Résultat:

non sensibilisant(e) (Essai localisé sur les ganglions lymphatiques; Souris) (OCDE ligne directrice 429)

Références croisées

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité****Toxicité chronique****Poisson**

CL(E)50: env. 20 mg/l (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin); 96 h)

Invertébrés aquatiques

CL(E)50: env. 9,6 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie))

Composant: trichlorure de fer No.-CAS 7705-08-0**Toxicité aiguë****Poisson**

CL50: 20,3 mg/l (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin); 96 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Fiche de Données de Sécurité

Nom du produit: CHLORURE FERRIQUE**Date de révision:** 26.09.2018 **Version** 5**Page:** 8 / 10

CE50:9,6 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h) (Immobilisation; OCDE Ligne directrice 202)

algue

CE50r:6,9 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 72 h) (OCDE Ligne directrice 201)

NOEC:

2,4 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 72 h) (OCDE Ligne directrice 201)

12.2. Persistance et dégradabilité Persistance et dégradabilité**Persistance**

Résultat: donnée non disponible

Composant: trichlorure de fer No.-CAS 7705-08-0**Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

Résultat:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Bioaccumulation

Résultat:

Une évaporation notable de la solution aqueuse dans l'air n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité**

Résultat:

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat:

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes**Halogènes organiques (AOX)**

Résultat: donnée non disponible

Information écologique supplémentaire

Résultat: donnée non disponible

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit:

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Peuvent être évacuées comme eaux résiduaires, si les réglementations locales le permettent. En accord avec les réglementations locales et nationales. Peut être évacué en décharge, si les réglementations locales le permettent.

Emballages contaminés:

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Numéro européen d'élimination des déchets:

Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution.

Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS**14.1. Numéro ONU**

2582

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR:

CHLORURE DE FER III EN SOLUTION

(trichlorure de fer)

Fiche de Données de Sécurité

Nom du produit:CHLORURE FERRIQUE**Date de révision:**26.09.2018 **Version** 5**Page:** 9 / 10

RID:

CHLORURE DE FER III EN SOLUTION

(trichlorure de fer)

IMDG:

FERRIC CHLORIDE SOLUTION

(Iron (III) chloride)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 8

(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels)

:8; C1; 80; (E)

RID-Classe: 8

(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger)

8; C1; 80

IMDG-Classe : 8

(Étiquettes; No EMS) :8; F-A, S-B

14.4. Groupe d'emballage

ADR:III

RID:III

IMDG:III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR:non

Dangereux pour l'environnement selon RID:non

Polluant marin selon le code IMDG:non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**IMDG:**

Non applicable

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso II:NC Non classé

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III:NC Non classé

Composant: trichlorure de fer No.-CAS 7705-08-0

France. INRS, tableaux des maladies professionnelles:Table : A; Listé

État actuel de notification**trichlorure de fer:**

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	231-729-4
ENCS (JP)	OUI	(1)-213
IECSC	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-213
KECI (KR)	OUI	KE-21134
NZIOC	OUI	HSR004016
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique



Fiche de Données de Sécurité

Nom du produit: CHLORURE FERRIQUE

Date de révision: 26.09.2018 Version 5

Page: 10/10

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Information supplémentaire Les principales références bibliographiques et sources de données:

Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.

Autres informations:

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.